



Demande de bourses 2020/2021

publié le 15/10/2020

Compte tenu des difficultés rencontrées lors de la campagne de bourse de collège, des mesures ont été prises par le Ministère afin de ne pas léser les familles et permettre le versement d'un grand nombre de bourses au premier trimestre.

Voici ci-dessous les dernières informations importantes à vous communiquer :

► Prolongation de la campagne de bourses de collège

Il a été décidé de reporter la date de fin de campagne de demande de bourse de collège pour tous les établissements publics et privés sous contrat jusqu'au mercredi 4 novembre 2020 minuit.

Ainsi, jusqu'au 4 novembre minuit, les familles auront accès à la demande en ligne ou pourront déposer leur demande papier dans l'établissement fréquenté par leur enfant.

Cdt



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.